



GRANDLYON
HABITAT

Septembre 2024

n°251

Entre-Nous

La lettre d'informations mensuelle de GrandLyon Habitat



> L'ACTU



Remise en route du chauffage

Le redémarrage du chauffage dans les résidences gérées par GrandLyon Habitat s'effectuera progressivement à partir du 1^{er} octobre 2024, en fonction de l'évolution des températures extérieures.

Afin de maîtriser les consommations des résidences et limiter l'impact sur les charges de chauffage des locataires, les mesures prises par GrandLyon Habitat lors de la précédente saison de chauffe sont maintenues :

- **La journée : une température dans la pièce de vie principale de 19°C.**
- **La nuit : une température baissée de 2°C entre 23h00 et 5h00 du matin.**

Soyez vigilants sur vos consommations d'énergie et adoptez des gestes qui vous permettent de faire des économies facilement.

Retrouvez de nombreux conseils sur :
agirpoulatransition.ademe.fr

En recherche d'emploi ? Découvrez les métiers du logement social !

**Vous cherchez un métier qui a du sens ?
Rejoignez le secteur du logement social !**

Le 8 octobre prochain, de 14h à 17h, rendez-vous au salon du recrutement organisé par #JenesuisPASunCV au Groupama Stadium.

Les 3 bailleurs sociaux de la Métropole de Lyon, GrandLyon Habitat, Est Métropole Habitat et Lyon Métropole Habitat, vous feront découvrir :

- **Des métiers variés et enrichissants :** relation client, maintenance, administration... autant de missions qui contribuent à offrir un logement à tous.
- **Un environnement de travail solidaire :** intégrez des équipes engagées qui partagent des valeurs humaines fortes.
- **Des perspectives d'évolution :** bénéficiez de formations et de parcours de carrière adaptés à vos ambitions.

Vous souhaitez en savoir plus ?

Venez nous rencontrer le 8 octobre pour échanger avec nos équipes, découvrir nos offres d'emploi et poser toutes vos questions.

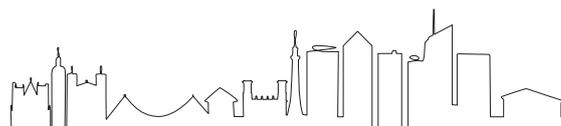
Informations et inscription :



Scannez ce QR Code
ou rendez-vous sur
www.jenesuispasuncv.fr

PARTAGEONS
l'envie d'être utile

La suite de L'Actu en page 2





L'ACTU (LA SUITE)

Optez pour la dématérialisation de vos documents : simple, pratique et écologique !

Depuis le 13 septembre 2024, vous pouvez choisir de recevoir gratuitement et sans engagement vos avis d'échéance, bulletins et avis de régularisation, enquêtes SLS/OPS et Lettre Entre Nous.

Plus besoin de papier !

En choisissant la dématérialisation*, vous bénéficiez de nombreux avantages :

- **Simplicité** : Vous êtes prévenu par e-mail dès la mise en ligne de vos documents.
- **Accessibilité** : Vous pouvez consulter et télécharger vos documents, quand vous le souhaitez, depuis votre espace locataire sur www.grandlyonhabitat.fr. Vos avis d'échéance seront consultables en ligne pendant 6 mois.
- **Écologie** : Vous contribuez à la réduction de la consommation de papier et d'énergie.



Pour profiter de la dématérialisation, c'est simple :

- Rendez-vous sur votre Espace locataire sur www.grandlyonhabitat.fr.
- Cliquez sur la rubrique «Mes informations»
- Cochez la case «Dématérialisation des documents».
- Et voilà ! Vous recevrez désormais vos documents par e-mail. Pensez-bien à mettre votre adresse email à jour !

En cas de besoin, vous pouvez toujours demander des copies papier de vos documents, en contactant la Ligne Directe des locataires.

N'attendez plus, optez pour la dématérialisation de vos documents !

*La dématérialisation n'est pas compatible avec le règlement du loyer par TIP.



LE POINT SUR...

Vos avis d'échéance en ligne

La loi oblige les bailleurs sociaux à réaliser auprès de leurs locataires une enquête sur leurs ressources et leur situation familiale : **une fois par an**, une partie des locataires de GrandLyon Habitat doit répondre à une **enquête obligatoire**, « l'Enquête Supplément de Loyer Solidarité » ou **SLS**. Si vous êtes concernés par cette enquête, vous recevrez fin septembre votre formulaire.

Deux possibilités pour répondre à l'enquête :

• **Sur votre espace locataire sur www.grandlyonhabitat.fr**. Connectez-vous à votre espace locataire et remplissez le formulaire en ligne, en joignant les pièces justificatives.

• **Par courrier**. Complétez le formulaire papier et renvoyez-le à :

GrandLyon Habitat - Enquête SLS
2, place de Francfort - CS 13754
69444 Lyon Cedex 03

Vous pouvez aussi le déposer dans votre agence de proximité.

Pensez à joindre les pièces justificatives !

N'oubliez pas de répondre avant le 1^{er} novembre 2024. Si vous rencontrez des difficultés pour remplir vos questionnaires, contactez le 04 48 04 25 27 du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00.

En cas de non réponse ou de réponse incomplète, une pénalité financière sera appliquée à partir de janvier 2025.



► ZOOM SUR

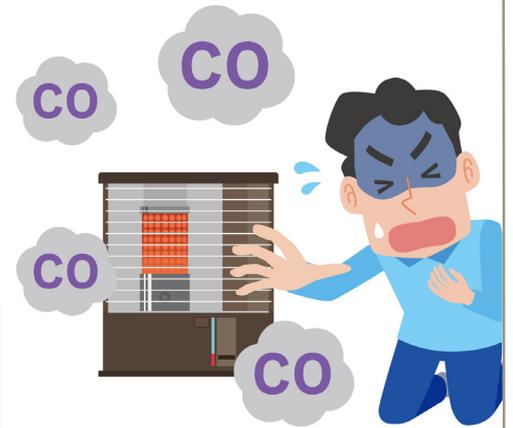
Les dangers du monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est un gaz mortel qui ne se voit pas et ne se sent pas. Chaque année, il est responsable de plusieurs centaines d'intoxications en France.

Pour éviter les intoxications :

- **Aérer au moins 10 minutes** par jour.
- **Ne pas obstruer les entrées et les sorties d'air**, surtout en hiver, car elles renouvèlent votre air intérieur tout au long de la journée.
- **N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils qui ne sont pas fait pour cet usage**, comme les cuisinières.
- **Évitez d'utiliser des chauffage d'appoint à pétrole.** Si vous en utilisez, ne les faites jamais fonctionner en continu : ils sont conçus pour une utilisation courte.

L'intoxication au monoxyde de carbone peut être une source de stress. **Pour garantir votre confort et votre sécurité** il est important que vous donniez accès à votre logement lors des visites d'entretien des équipements. Les professionnels sous contrat avec GrandLyon Habitat sont les plus compétents pour prévenir des risques.



► LE GESTE VERT

Faire des économies sur ma facture d'électricité

Faire des économies d'électricité, c'est bon pour la planète, mais c'est aussi positif pour mon porte-monnaie.

Il existe des gestes simples pour consommer moins d'électricité à la maison :

- **J'éteins la lumière en sortant d'une pièce.**
- **J'éteins les appareils électriques (TV, ordinateurs...) plutôt que de les laisser en veille.** Leur consommation en veille peut représenter jusqu'à 10% de ma facture d'électricité hors-chauffage.
- **Je dépoussière les lampes et abat-jour** pour une meilleure luminosité.
- **Je lave mon linge à basse température.** 25% d'électricité économisée avec un lavage à 40°C au lieu de 60°C.
- **Je sors tout ce dont j'ai besoin en une fois du réfrigérateur** lorsque je prépare le repas. Cela évite de l'ouvrir et le refermer sans cesse et ainsi de consommer plus d'électricité. Je pense aussi à vérifier que les joints d'étanchéité sont en bon état.
- **Je limite la taille et la luminosité de la télévision.** Plus les téléviseurs sont grands, plus ils consomment d'électricité. Par exemple, un téléviseur de 160 cm (diagonale) consomme autant que 3 ou 4 téléviseurs de 80 cm. En diminuant la luminosité de la télévision, je diminue aussi la consommation électrique de mon appareil d'environ 25 %.





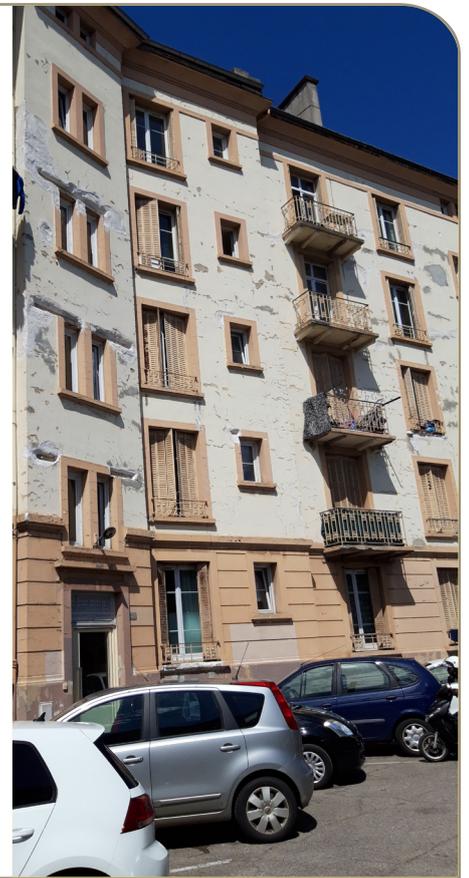
► INFO TRAVAUX

La résidence Jean Moulin à Lyon 7^e

Pour la rentrée, GrandLyon Habitat vous présente cette opération de rénovation à Lyon 7^e.

Les travaux ont débuté le 6 septembre 2024 et devraient se terminer en novembre 2025. Ils consistent à :

- **Améliorer la performance énergétique du bâtiment** pour mieux maîtriser les consommations d'énergie ainsi que les dépenses (niveau Bâtiment Basse Consommation visé).
- **Augmenter le confort des logements** en remplaçant les fenêtres et les portes palières.
- **Améliorer la ventilation** par le remplacement des bouches d'entrée d'air et de sortie d'air.
- **Mettre en valeur la résidence** grâce à un ravalement de l'ensemble des façades et la réparation des balcons, la création des locaux vélos, des locaux vides ordures et la plantation de végétaux.



► PAROLES DE LOCATAIRES

La ligne directe des locataires : quand appeler ?

« Je suis nouveau locataire chez GrandLyon Habitat et j'aimerais savoir quel est le meilleur moment pour contacter la ligne directe des locataires ? J'aimerais éviter les longues attentes. »

- Damien, locataire à Lyon 1^{er}

Pour limiter votre temps d'attente, il est conseillé de privilégier les jours et heures de faible affluence pour appeler la ligne directe des locataires.

Voici un tableau récapitulatif des meilleurs moments pour joindre nos conseillers :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30 à 9h	●	●	●	●	●
9h à 10h	●	●	●	●	●
10h à 11h	●	●	●	●	●
11h à 12h	●	●	●	●	●
13h à 14h	●	●	●	●	●
14h à 15h	●	●	●	●	●
15h à 16h	●	●	●	●	●
16h à 16h30	●	●	●	●	●

● Temps d'attente faible ● Temps d'attente moyen ● Temps d'attente élevé



Vous pouvez également contacter GrandLyon Habitat via le formulaire de contact accessible sur notre site internet.